## Commune du Dévoluy

Département des Hautes-Alpes

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 21 janvier à 17 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 16 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : 10 13 Nombre de suffrages exprimés :

Nombre de voix pour : ш Nombre de voix contre 02 Nombre d'abstentions :

Présents: Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES Excusés/pouvoirs: Cécile LAPEYRE (pouvoir donné à MP. ROGOU), Frédérique PRAL (pouvoir donné à S. PATRAS), Jérémy SARRAZIN (pouvoir donné à J. LAPEYRE)

Secrétaire de séance : Alain MANIVEL

## Objet : Désignation de représentants - Centre National d'Action Sociale du personnel des collectivités territoriales

Le CNAS est un organisme d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales qui permet de bénéficier de prestations d'aide sociale, de réductions diverses et variées. Il agit comme un comité d'entreprise dans le secteur privé. Les anciennes communes et la communauté de communes du Dévoluy y adhéraient. Il comporte un collège élu, un collège salarié et chaque collectivité adhérente doit désigner un représentant dans chacun de ces collèges.

Considérant les démissions survenues au sein du conseil municipal,

Considérant les élections complémentaires du 08 janvier 2023,

Considérant l'élection de Mme le Maire le 14 janvier 2023 suite à la démission de Mme le Maire le 08/11/2022.

## Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

> **DESIGNE** les représentants suivants :

Collège Elus : Jean-Marie PRAYER Collège Salariés : Sylvie DAMY

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 30.01.2023

Publié le : 30 01 2023 Affiché le : 30 01 2023

Pour extrait certifié conforme.

Alexandra BUTEL

Le Maire